

UNITÉ ET DIVERSITÉ DU BERBÈRE : Détermination des lieux linguistiques d'intercompréhension

par
Miloud Taïfi

1. – Je voudrais dans cet article¹ exposer et soumettre à la réflexion collective quelques options méthodologiques relatives aux études et descriptions dialectologiques du berbère. L'exposé sera illustré par la comparaison de sept versions « dialectales » d'un même texte.

L'objectif de cette comparaison est de dégager les différences entre les dialectes au niveau phonétique, lexical et syntaxique. Ce qui permettra ensuite de déterminer les lieux d'intercompréhension et, par ricochet, d'évaluer les degrés d'unité et de diversité du berbère.

SITUATION LINGUISTIQUE PYRAMIDALE DU BERBÈRE

2. – Toute étude de comparaison dialectologique est nécessairement fondée sur un constat pré-théorique – résultat d'intuitions, d'observations sporadiques ou d'enquêtes préliminaires – que le système linguistique soumis à l'étude est à la fois uni et varié. La démonstration vient ensuite pour confirmer un tel constat par des descriptions comparatives des différents niveaux de la langue : phonétique, lexicale et grammaticale.

3. – Le fait que le berbère est une langue variée est sans doute la proposition la plus partagée pour tous ceux, locuteurs natifs et/ou chercheurs, qui travaillent dans un quelconque domaine touchant à la langue et à la culture berbères. On présente la langue berbère tirillée (et, à lire certains linguistes, depuis son existence ?) par « deux forces qui jouent en sens contraire : le particularisme qui pousse à la diversification et le conservatisme qui assure la stabilité. » (Basset, 1959, p. 27). On affirme aussi (parfois avec étonnement, justifié au demeurant,

1. Une première version de ce papier a été l'objet de la communication présentée au Colloque de Ghardaïa en 1992.

vu l'histoire ballottée des Berbères) que ce sont l'unité et le conservatisme qui dominant et assurent encore la pérennité de la langue qui continue à exister sous forme de parlers.

4. – Les parlers recensés sont certes nombreux, mais il serait erroné d'en exagérer l'éparpillement jusqu'à une atomisation extrême. Je pense qu'André Basset – auquel on ne cesse de le lui reprocher, parfois avec véhémence – a raison de parler d'un fourmillement de variations si, bien sûr, on entend par variations la diversité des faits dialectaux et non celle des parlers. La variation étant l'une des caractéristiques fondamentales de tout système linguistique, le berbère n'en est pas évidemment, de ce fait, dépourvu.

5. – Mais les données grammaticales, phonétiques et lexicales, pour peu qu'on les analyse et les compare, permettent la délimitation de larges zones géo-linguistiques à travers l'aire recouverte par la langue berbère. Les descriptions n'ont évidemment comme objet d'étude immédiat que les parlers, mais au-delà des parlers, la comparaison reconstruit et distingue des supra-systèmes qui, sans présenter une homogénéisation parfaite – ce qui serait contraire à la langue –, recèlent chacun des traits structuraux et lexicaux communs.

Ce sont ces traits permanents et partagés qui assurent une large perméabilité entre les parlers appartenant au même supra-système. Le test de l'intercompréhension le prouve puisque les locuteurs berbérophones d'une même région géo-linguistique se comprennent et communiquent entre eux en procédant, quand c'est nécessaire, à quelques réajustements pour neutraliser les différences susceptibles de bloquer la communication. Ces réajustements aboutissent à un brassage des parlers : les particularismes s'estompent progressivement au profit de l'unité du supra-système.

Les mouvements des populations jouent un rôle important, depuis quelques décennies, dans l'émergence et la consolidation des supra-systèmes, en facilitant le contact linguistique direct entre les berbérophones de régions éloignées. Les mass-média, notamment les émissions radiophoniques en berbère, et la littérature orale ou écrite qui connaît un regain de faveur, participent aussi à la formation et à l'affermissement des supra-systèmes.

6. – La langue berbère se présente donc sous forme d'une construction pyramidale dont la base est constituée par les parlers locaux et le sommet par ce que l'on convient d'appeler la langue berbère dont le nom de plus en plus utilisé est *la tamazight*. Les faces de la pyramide représentent les supra-systèmes qui sont naturellement moins nombreux que les parlers.

Il est évident que, selon cette présentation, la langue berbère n'a pas d'existence propre, elle ne s'offre à l'observation du linguiste que par ses différentes manifestations à travers les parlers et les supra-systèmes. Le berbère est donc un système linguistique-type, un modèle abstrait constitué

de l'ensemble des propriétés et des traits structuraux de tous les parlers et supra-systèmes.

7. – Le processus de dialectalisation est orienté du haut vers le bas de la pyramide : on peut en effet supposer que le berbère qui n'est aujourd'hui qu'un modèle abstrait, était à une époque de son histoire un système linguistique homogène, uniforme et réel. Des ruptures sont intervenues – dues à l'évolution historique de la langue – et ont produit cet éclatement et cette diversité qui caractérisent la langue berbère d'aujourd'hui.

Mais ces ruptures n'ont pas, cependant, abouti à des langues différentes, quoique l'intercompréhension soit réduite parfois à un simple sentiment de parler la même langue, surtout s'il s'agit de locuteurs pratiquant des parlers appartenants à des supra-systèmes éloignés dans l'espace : touareg et tamazight par exemple.

8. – La situation linguistique pyramidale du berbère exige, on s'en doute, un impératif méthodologique dont doit tenir compte toute étude de linguistique berbère. Il s'agit du principe de comparatisme dialectologique dont l'objectif de l'application est de décrire et de déterminer les lieux de rupture du modèle abstrait.

L'analyse des parlers est, de ce fait, incontournable pour dégager et circonscrire ensuite chaque supra-système spécifique à chaque région géo-linguistique. La dernière étape sera l'identification, à tous les niveaux de la langue, du modèle abstrait en en décrivant les traits fondamentaux qui constituent l'unité de la langue. L'étude dialectologique ne peut donc être qu'ascensionnelle, allant de la base au sommet de la pyramide, dans le sens inverse du processus historique de dialectalisation de la langue.

9. – Ce sont ces ruptures qui ont altéré le berbère en tant que modèle abstrait que je voudrais maintenant illustrer par une brève étude comparative de sept versions dialectales d'un même texte.

ÉTUDE COMPARATIVE

Présentation des versions

10. – Le texte touareg qui a servi de base aux autres versions est donné dans Galand, 1988, p. 241. Il est tiré du recueil de P. de Foucauld et d'A. de Calassanti-Motylnski, *Textes touareg en prose (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, 1922, p. 112, n° 141, lignes 1-4. Les versions tachelhiyt (parler des Ighchan) et kabyle (parler des Ouadhias) sont également données dans Galand 1988. J'ai établi moi-même la version tamazight (parler des Ayt-Myill) et mon collègue K. Cadi m'a aimablement fourni la traduction en

tarifiyt (parler des Ayt-Sidar). C'est lors de mon séjour à Ghardaya que H. Boukham et A. Houache m'ont fourni respectivement la version hchawit et la version tamzabit².

J'ai uniformisé la transcription pour faciliter la lecture des différentes versions et leur comparaison. Le résultat des assimilations est donné entre parenthèses. Le schwa est noté /e/ et pour éviter la confusion avec la voyelle centrale du touareg, celle-ci est réinterprétée en /i/ pour - e hak → i hak, ehère → ihiri, ikf-ē → ikf-ī.

Les versions

11. – TOUAREG (T.)

inkār ābeggi, yus-ād āles iyan, inna-hās : kay, terīd amaḍān ? inna-hās : riġ-t (rīq). inna ābeggi : g-i alek-in, i hāk eḍneġ ihiri. inna āles : hullan ! ikf-ī senātet ^ te-maḍ (tt) ġir ulli d ^ thattin (tt), iġla ābeggi, iḍān-tānāt, itātt-ināt, ad emmendānāt, yeqqim itārāġāh full mān nit.

TACHELĤIYT (TCH.)

inker wuššen iddu s dar yan ^ urgaz (aw), inna-ys : is trid keyyin yan ^ umeksa (aw) ? inna-ys : riġ-t. inna-ys wuššen : sker-iyi ližart-inw, kseġ-ak ulli. inna ^ urgaz (aw) : waḥḥa !, ifk-as snat id-ameyya n ^ wagaḍ (ww) d ihray, iddu wušen, iġli-ten, ar ten išet ayllig hyyan, iggawr wuššen iherreh d iḥf-nnes.

TAMAZIGHT (TM.)

ikker yun ^ wuššen (ww) iddu ġer yun uryaz, inna-s : is trid, šegg, ša wmeḵsa ? inna-s : riġt-t. inna-s wuššen : g-i tiġraḍ-inw, kseḥ-aš ulli. inna-s uryaz : waḥḥa ! išf-as mitayn inger n ^ tġeṭten (nn) d wulli. iddu wuššen iḥri-ten ^ t (nn), ar ten ^ t (nn) itett alliy qḍan ^ t (nn), iqqim ar issara d iḥf-ns.

TARIFIYT (TR.)

yekkar iž n wuššen iruḥ ġar yiž n ^ waryaz (n^w), yenna-s : šekk, teḥsed ša wnitši ? yenna-s : wah ! ḥseḥ-t. yenna-s wuššen : g-ayi riže(r)t-inu, ad aš arwesġ rebhaym. yenna-s waryaz : waḥḥa !. yewša-s mitayn žar tġaṭtin d wudži. iruḥ wuššen yarkk^wsi-tent, itett-tent ar-ami qḍant, yeqqim itsara akd yiḥf-nes.

KABYLE (K.)

yekker wuššen iruḥ yebb^weḍ ġer yiwen n ^ wergaz (bb^w), yenna-yas : i ketš, teḅġid ameksa ? yenna-yas : ih, bġiġ-t. yenna-yas wuššen : sbedd-iyi lažer-iw, a k eqqareġ

2. Je remercie messieurs K. Cadi, H. Boukham et A. Houache de leur collaboration.

lmal. yenna-yas wergaz: mliḥ! yefka-yas mitayn ger t̤eṭṭen d wulli. iruḥ wuṣṣen iḳess-itent, iteṭṣ-itent ar mi kfant, yeqqim itḥewwis af yiman-is.

HCHAWIT (HCH.)

Yekker yidž n̄ wuṣṣen (m^w) iruḥ ġer yidž n̄ wergaz (m^w), yenna-s: šekk, eḥḥsed ša anilti? yenna-s: hih! ḥḥseḥ-t. yenna-s wuṣṣen: uš-ay lḥeqq-inu, w ak serḥeġ aṣerēuf-nnek. yenn-a wergaz: hih. yuša-s mitin žar ḥiġeṭṭen d ulli. iruḥ wuṣṣen, iserḥ-ihent, itett-ihent ald uqqant, iqqim yetḥewwis f iman-nnes.

TAMZABIT (TMZ.)

iggen wuṣṣen yus-as d i yiggen werdžaz, yenna-yas: at tesḥeqqed iggen uḥerrag? yenna-yas: iyih! šḥeqqeġ-t. yenna-yas wuṣṣen: wala-yi igget tifirt ad serḥeġ ulli-tš. yenna-yas werdžaz: ayen d aṃ!. iwala-yas sennet twinas n lehwir, tiġaṭṭin d teḥsiwin. yawi-tent wuṣṣen, yeqqim itett-itent. si ul d teqqim ula d igget, yežwa yetḥawwas f iman-s.

Traduction française

Un chacal vint trouver un homme et lui dit: «Auriez-vous besoin d'un berger?» – «oui». – «Accordez-moi un salaire et je ferai paître votre troupeau.» – «C'est entendu!», dit l'homme. Il lui confia deux cents bêtes, chèvres et brebis. Le chacal les emmena et, une fois au pâturage, se mit à les manger. Quand il n'en resta plus, il se promena à sa fantaisie.

LES RUPTURES PHONÉTIQUES

12. – Les changements phonétiques constituent sans doute les ruptures les plus béantes qui altèrent le modèle abstrait. Chaque parler et chaque suprasystème berbère connaît des évolutions propres qui modifient les formes de mot au point qu'il est parfois impossible de les identifier et d'en rétablir les racines.

Nous allons parcourir les différentes versions et relever pour chacune les changements phonétiques caractéristiques.

TOUAREG

13. – Un seul changement phonétique concerne cette version: le passage de /z/ à /h/ dans la forme verbale -tārāġāḥ mis pour tārāġāz, inaccompli du -regeh < regez (cf. Foucauld IV, p. 1851). On suppose qu'il s'agit là de la même racine RGZ qui a fourni -argaz «homme». La réalisation de /z/ en

/h/ est bien attestée en touareg pour d'autres exemples moins suspects: -ah «écorcher, dépouiller de sa peau» (Foucauld II, p. 499) est le correspondant du verbe -azu employé dans d'autres dialectes. De même, -tīhi «col, défilé» (Foucauld II, p. 500) provient de -tīzi, relevé ailleurs.

TAMAZIGHT

14. – On note dans cette version plusieurs modifications phonétiques: la spirantisation des dentales /t/, /d/ et /ḏ/: trid > trid, «tu veux», tīgraḏ > tīgraḏ «salaire» et les vélaires /k/ et /g/: ameksa > ameksa «berger», inger > inger «entre». Ces deux dernières consonnes connaissent d'autres changements cette fois au niveau du point d'articulation:

/k/ → /š/: ad ak > ad aš, ikf-as > išf-as «il lui a donné».

/g/ → /y/: argaz > aryaz «homme», allig > alliy «jusqu'à ce que».

TARIFIYT

15. – Cette version se partage avec la précédente la spirantisation des dentales /t/ et /d/, mais le phénomène atteint aussi la bilabiale /b/: lebhaym > rebhaym. Les vélaires /k/ et /g/ évoluent respectivement en /š/ et /ž/: ad ak > ad aš, gar > žar «entre». La consonne /g/ connaît une autre réalisation: /g/ → /y/: argaz > aryaz. La version tarifiyt se distingue par d'autres changements spécifiques:

/l/ → /r/: lebhaym > rebhaym «bêtes»

/ll/ → /dž/: ulli > udži «moutons»

/r/ → 1 + allongement de la voyelle qui précède: arwes > āwes «faire paître», rižert > rižt «salaire»

Ces trois changements sont des caractéristiques de la phonie du tarifiyt.

KABYLE

16. – En kabyle, les dentales sont spirantisées ainsi que la bilabiale /b/: tebgid > tebgid «tu veux». La vélaire /k/ subit le même changement: ameksa > ameksa «berger».

HCHAWIT

17. – Nous relevons dans cette version deux changements au niveau du point d'articulation: /t/ → /h/: tiğeṭṭen > hiğeṭṭen «chèvres», /g/ → /z/: gar > žar «entre».

Au niveau du mode d'articulation, la vélaire /k/ est spirantisée et la palatale /ž/ est réalisée affriquée /dž/: iž > idž «un». On note aussi que la dentale sonore /d/ subit une friction, mais ce changement n'apparaît – du moins selon la version étudiée – que pour la conjonction de coordination -d: hiğeṭṭen d ulli «chèvres et brebis».

TAMZABIT

18. – Deux changements sont à relever dans cette version : l'évolution de la vélaire /g/ en affriquée /dž/ : argaz > ardžaz et le passage de la vélaire /k/ à l'affriquée /tš/ : ulli-k > uli-tš « tes moutons »

TABLEAU RÉCAPITULATIF

19. – Changements phonétiques	Versions
<i>A – spirantisation</i>	
bilabiale	
1 – /b/ → / <u>b</u> /	TR, K
dentales	
2 – /t/ → / <u>t</u> /	TM, TR, K
3 – /d/ → / <u>d</u> /	TM, TR, K, HCH
4 – /ɖ/ → / <u>ɖ</u> /	TM
vélares	
5 – /k/ → / <u>k</u> /	TM, K, HCH
6 – /g/ → / <u>g</u> /	TM
<i>B – changement du point d'articulation</i>	
dentales	
7 – /t/ → /h/	HCH
dentales-alvéolaires	
8 – /l/ → /r/	TR
9 – /ll/ → /dž/	TR
10 – /r/ → 1 + allongement de la voyelle qui précède	TR
vélares	
11 – /k/ → /š/	TM, TR
12 – /k/ → /tš/	TMZ
13 – /g/ → /y/	TM, TR
14 – /g/ → /ž/	TR, HCH
15 – /g/ → /dž/	TMZ
palato-alvéolaires	
16 – /z/ → /dž/	HCH
17 – /z/ → /h/	T

20. – Ce tableau représentant les différentes évolutions montre que les ruptures que connaissent les articulations de base ne sont pas homogènes. Elles ne sont pas non plus systématiques puisque certains phonèmes évoluent dans des directions différentes, ni généralisées car les consonnes subissant

sporadiquement des changements partiels (mode d'articulation) ou définitifs (point d'articulation) ne disparaissent pas de la phonie berbère.

Les évolutions phonétiques sont donc en cours de réalisation, mais certains dialectes sont plus altérés que d'autres. La distribution des ruptures phonétiques est, selon les versions comparées, la suivante :

Versions		
TOUAREG	1	
TACHELHIYT	0	
TAMAZIGHT	7	
TARIFIYT	9	sur 17 changements phonétiques
KABYLE	4	
HCHAWIT	5	
TAMZABIT	2	

On remarque que les versions tachelhiyt, touareg et tamzabit sont les plus proches du système articulatoire de base. Les trois dialectes ignorent, relativement aux textes comparés, le phénomène de la spirantisation. La version tarifiyt offre par contre le nombre le plus élevé d'évolutions phonétiques.

21. – Il faut cependant noter qu'au niveau de la superposition phonétique des versions étudiées, la spirantisation n'est pas une rupture corrosive en ce sens que les phonèmes ayant subi une telle évolution restent identifiables puisqu'ils ne changent pas de classe phonologique. Par contre, les passages d'une classe à une autre altèrent les articulations de base et rendent difficile, sinon impossible, l'identification des formes de mot. Il en est ainsi par exemple des formes de mot en tarifiyt : -udži (mis pour -ulli) et -žar (mis pour -gar) ou de la forme verbale en touareg : -tārāgāh (mis pour -tārāgāz). L'intercompréhension s'en trouve ainsi bloquée si les locuteurs ne procèdent pas à des rapprochements nécessaires et qui sont généralement permis par le contexte verbal qui environnent les formes de mot à identifier. Ces rapprochements demandent cependant une connaissance élémentaire des autres dialectes et, surtout, des informations préalables sur leurs différentes évolutions phonétiques. Une telle connaissance et de telles informations ne peuvent être acquises que dans une situation de contact linguistique direct entre les locuteurs berbérophones. Contact qui leur permettrait de développer au cours des échanges linguistiques des stratégies de réinterprétation des particularismes du parler de l'autre à partir des données phonétiques de leur propre compétence.

22. – Si l'on examine par ailleurs l'étendue des évolutions phonétiques, on constate leur extrême dispersion. En effet, aucun changement n'est commun à toutes les versions. Le niveau d'homogénéité le plus élevé concerne un seul cas : la spirantisation de /d/ commune à quatre versions. A un degré moindre, on relève deux changements qui apparaissent, chacun, dans trois versions et enfin

quatre changements dont chacun est commun à deux versions. Les dix autres évolutions phonétiques restantes ne se partagent aucune version. D'où la distribution suivante :

nombre de changements phonétiques	nombre de versions
1	4
2	3
4	2
10	0
Total:	17

Cette dispersion est d'autant plus significative qu'il ne s'agit pas dans tous les cas de mêmes versions, par exemple, si la réalisation de /b/ en /b̥/ est commune au tarifyt et au kabyle, il n'en est pas de même du passage de /k/ à /š/ qui concerne le tamazight et le tarifyt et non le kabyle. Les superpositions phonétiques sont ainsi décalées, n'étant plus apparemment déterminées par aucune donnée sociolinguistique. Les évolutions semblent gratuites et échappent à toute prévisibilité. Mais ce n'est là, me semble-t-il, que l'un des aspects, bien connu dans les études diachroniques, de l'étiollement historique d'une langue soumise au processus de dialectalisation. Il faut souligner cependant que si l'on s'en tient seulement aux versions comparées, le conservatisme et l'unité phonétiques sont encore assurés par les articulations de base qui n'ont pas subi de ruptures corrosives.

LES RUPTURES LEXICALES

23. – La communauté de vocabulaire est l'un des critères les plus fiables pour déterminer les degrés d'homogénéité d'un système linguistique. L'intercompréhension dépend essentiellement des mots qui constituent le passage obligé à l'interprétation sémantique des énoncés et des textes. Plus les vocabulaires se distinguent, plus l'intercompréhension devient aléatoire, voire impossible.

Qu'en est-il donc du vocabulaire employé dans nos versions? Il est à remarquer d'abord que le texte de base ne comporte que des notions simples et courantes. Le texte relate en effet une histoire de chacal bien connue dans les contes berbères.

24. – Avant de décrire les ruptures qui altèrent les superpositions lexicales entre les différentes versions, il est nécessaire de présenter un relevé lexical comparatif pour mettre en évidence les correspondances et les différences de vocabulaire.

<i>Items lexicaux</i>	Versions : T / TCH / TM / TR / HCH / K / TMZ	<i>Distri- bution</i>
1 – se lever	nkar/nker/kker/kker/kker/1	6/1
2 – chacal	ābeggi/uššen/uššen/uššen/uššen/uššen	6/1
3 – homme	āles/argaz/aryaz/aryaz/argaz/ardžaz	6/1
4 – un	iyan/yan/yun/iž/yiwen/idž/iggen	5/2
5 – dire	ini/ini/ini/ini/ini/ini/ini	7/0
6 – vouloir	iri/iri/iri/ħes/bği/ħħes/sheqq	3/2/1/1
7 – berger	amađān/ameksa/ameksa/aniltši/anilti/aħerrag	3/2/1/1
8 – salaire	alek/ližart/tiğraq/ližert/lažer/lħeqq/tifirt	3/1/1/1/1
9 – faire		
paître	eđen/kes/kes/arwes/qqara/serħ/serħ	2/2/1/1/1
10 – bétail	ihiri/ulli/lmal/rebhaym/lmal/aşerεuf/ulli	2/2/1/1/1
11 – d'accord		
c'est entendu	hullan/waħħa/waħħa/waħħa/mlih/hih/ayen d am	3/1/1/1/1
12 – donner	ekf/efk/ešf/wš/efk/uš/wala	6/1
13 – deux cents	senatet [^] timad/snat-id-amyya/mitayn/mitin/mitayn /mitin/sennet [^] twinas	4/1/1/1
14 – moutons	thattin/ihray/ulli/udži/ulli/ulli/tiħsiwin	4/1/1/1
15 – chèvres	ulli/ağad/tiğeṭṭen/tiğeṭṭen/tiğeṭṭen/hiğeṭṭen/tiğatṭin	6/1
16 – partir	egel/ddu/ddu/ruħ/ruħ/ruħ/1/	3/2/1/1
17 – conduire		
le troupeau	eđen/gli/ħrey/arwes/kes/serħ/awy	1/1/1/1/ 1/1/1
18 – manger		
(inaccompli)	ttat/šett/tett/tetti/tetš/tett/tett	7/0
19 – être fini	mdew/hyya/qđu/qđu/kfa/wqqa/1	2/1/1/1/ 1/1
20 – rester	qqim/ggawr/qqim/qqim/qqim/qqim/žwa	5/1/1
21 – se pro- mener	ragyeh/ħerreh/ssara/ssara/ħewwes/ħewwes/ħewwes	3/2/1/1

NOTES ET COMMENTAIRES LEXICOLOGIQUES

25. – Les sept versions comparées n'offrent que deux unités lexicales communes qui sont des verbes. Cela peut sembler dérisoire, d'autant plus que le texte comparé ne contient qu'un vocabulaire simple et répandu. Les deux verbes sont « dire » et « manger ».

Le premier -ini a la même conjugaison à l'accompli dans toutes les versions : ye/i-nna « il a dit ». La forme d'inaccompli du verbe « manger » présente par

contre des variantes : -tett, -tetti et -šett, tetš. La situation morphologique de ce verbe est fort complexe. La racine primitive est attestée en touareg : KŠ, elle fournit le verbe -ekš « manger » et apparaît telle quelle dans les autres mots de la même famille lexicale (cf. F. II, p. 736). La racine a subi dans les autres dialectes des modifications phonétiques et morphologiques : elle est réalisée soit TŠ : -tših « j'ai mangé », -utši « action de manger », soit Š : -šših « j'ai mangé ». Il serait intéressant de faire une étude comparative du champ morpho-sémantique de la racine KŠ afin d'en dégager les évolutions formelles et sémantiques.

26. – La forme verbale qui signifie « se lever » est -nkar/nker/kker. Seule la version tamzabit n'offre pas de forme correspondante. La racine NKR qui a fourni le verbe est commune à tous les dialectes. Elle est cependant réduite dans quelques parlers à KR et versée dans la classe des bilitères.

27. – Le touareg se distingue quant à la dénomination du chacal. Il use d'une racine différente : BG : -ābeggi, alors que les versions contiennent la même racine : ŠN : -uššen.

Le touareg diffère aussi par l'emploi du terme -āles « homme » en opposition à la forme -argaz/aryaz/ardžaz, utilisée dans les autres versions. Le touareg n'ignore pas cependant la racine RGZ (réalisée RGH), mais il n'en a pas construit de forme nominale qui signifierait « homme ».

28. – Pour le verbe « donner », la version tamzabit emploie le terme -wala : wala-yi igget tifirt... On retrouve cette forme verbale en tamazight mais avec des nuances sémantiques propres (cf. Taifi, 1989, p. 760). Dans les autres versions, c'est la racine FK qui fournit les différentes formes du verbe « donner » : kf, fk, šf, wš et uš. Si les trois premières réalisations se distinguent simplement par la position des radicales – le tachelhiyt et le kabyle procédant à une interversion –, on ne reconnaît plus la racine KF dans les deux dernières formes, à moins, bien sûr, de rétablir le processus d'altération qui a modifié la racine en -wš et -uš (cf. Taifi, 1990, p. 219).

29. – Les termes désignant « chèvres » proviennent tous, excepté en touareg, de la racine ĠD, commune à tous les dialectes : -tiğeṭṭen/higeṭṭen/ağad, le singulier étant -tağat. Le touareg emploie le terme -ulli dont le singulier est -tiḥsi. Or ce dernier mot (tiḥsi) désigne ailleurs non pas la chèvre mais la brebis. Le pluriel est dans ce cas -ulli ou -tiḥsiwin en tamzabit. La situation lexicale se présente donc comme suit :

	« chèvre »
TOUAREG :	– tiḥsi, pluriel : – ulli (cf. F. IV, p. 1781)
AUTRES DIALECTES :	– tağat, pluriel : – tiğeṭṭen

	« brebis »
TOUAREG :	– tihili, pluriel : – tihattin (cf. F. II, p. 580)
AUTRES DIALECTES	
(excepté le TCH) :	– tiḥsi, pluriel : – ulli/tiḥsiwin (TMZ)

Il faut signaler que certains parlers touareg n'ignorent pas la racine ĠD qui fournit le nom de la chèvre. (cf. F. IV, p. 1781).

Le tachelhiyt use d'une toute autre racine dans la formation du terme désignant « mouton » : HRY : ihri, pluriel : -ihray. Il s'agit sans doute de la même racine de la forme touareg : -ihiri « petit bétail ». (cf. F. II, p. 639).

30. – Les termes -anetši et -anelti utilisés respectivement en tarifiyt et en hchawit pour désigner « berger », proviennent de la même racine : NLT. Le groupe consonantique /lt/ est réalisé en tarifiyt /tš/, changement attesté dans certains parlers du tarifiyt.

31. – Les emprunts faits à l'arabe perturbent les superpositions lexicales des dialectes. On relève pour toutes les versions confondues, dix-huit unités lexicales empruntées dont la distribution est inégale :

T. : 0, TCH. : 4, TM. : 5, TR. : 8, K. : 7, HCH. : 7, TMZ. : 3.

Tous les emprunts arabes ont des correspondants lexicaux locaux et les versions comparées ne se partagent pas évidemment toutes les formes empruntées. Voyons donc comment s'organise une telle diversité.

32. – « *vouloir, avoir besoin de* »

Pour rendre ce sens, les versions tarifiyt et hchawit emploient le verbe arabe : -teḥsed ša wniṭši ?, -teḥḥsed ša anilti ? « as-tu besoin d'un berger ? ». Ce même verbe se trouve dans d'autres parlers avec le sens de « manquer, faire défaut ». (cf. Taifi 1989, p. 291 et Dallet 1982, p. 909).

L'autre emprunt arabe est relevé dans la version kabyle : i ketš, tebğid ameksa ? Le verbe -bği est un emprunt très récent et propre au kabyle.

Le tamzabit utilise une forme dérivée de la racine arabe : ḤQ qui fournit des mots rendant les notions de « part, mérite » et de « vérité, justice » : at teḥqeqed iggen uḥerrag ? « As-tu besoin d'un berger ? »

Les trois verbes empruntés ont un correspondant dans les autres versions : c'est le verbe -iri « vouloir », qui est commun à la majorité des parlers berbères.

33. – « *salaire* »

Le touareg, le tamazight et le tamzabit emploient des termes berbères mais différents : la forme nominale -alek « salaire » relève de la même racine LK qui fournit en touareg le verbe -elek « enlever victorieusement » (cf. F. III, p. 1026). Le salaire serait donc la récompense d'un effort, d'un travail... Ce

même sens se retrouve dans le terme -tığrađ employé en tamazight. La forme procède de la même racine que -tağruṭṭ « omoplate, clavicule ». -tığrađ aurait donc le sens « métaphorique » de « force de travail, capacité physique d'effectuer un travail » et par métonymie le sens de « récompense, salaire du travail effectué ».

En tamzabit, c'est une autre racine qui fournit le terme qui signifie « salaire » : FR. tifirt en relation avec le verbe -fru « payer, rembourser ».

En face de ces termes berbères, les autres versions utilisent des emprunts à l'arabe : c'est la racine ŽR qui donne en tachelhiyt, tarifiyt et kabyle, les formes employées : ližert/rižert/lažer. En hchawit, le terme arabe -lḥeqq acquiert le sens de « salaire » qu'il n'a pas dans la langue-source. La diversité lexicale s'organise comme suit :

<i>termes locaux</i>		<i>emprunts</i>	
- alek	T.	- ližert	
- tığrađ	TM.	- lažer	THC., TR., K.
- tifirt	TMZ.	- lḥeqq	HCH.

34. – « faire paître, emmener paître »

La même racine KS fournit dans plusieurs parlers le verbe -kes « faire paître, garder le bétail » et le nominal nom d'agent : -ameksa « berger, gardien de bétail ». C'est en touareg cependant que la racine garde son sens initial : le verbe -ksu a en effet le sens de « être entièrement couvert d'herbe fraîche » et par extension « aller à l'herbe (fraîche et abondante) (cf. F. II, p. 908). Le verbe -ksu n'a pas en touareg le sens de « faire paître, emmener paître », sens qui prévaut, par contre, pour son doublet -kes dans les autres dialectes. Le touareg emploie pour rendre le même sens le verbe -eđen, le nom d'agent étant -amađan.

Une autre forme locale apparaît dans la version tarifiyt : -arwes « faire, emmener paître ». Mais le nom d'agent provient d'une autre racine commune au tarifiyt et au hchawit : NLT : anilti/anitši « berger ».

On remarque donc que seule la seule forme verbale est empruntée : -serḥ dans les versions hchawit et tamzabit et -qqa en kabyle. Ce dernier dialecte contient cependant le verbe local : eks (cf. Dallet, 1982, p. 424).

35. – « bétail, petit bétail, bêtes »

Le terme -lmal probablement anciennement emprunté à l'arabe, est commun à plusieurs parlers berbères, dans les deux sens de « bétail, troupeau » et « richesse, bien ». C'est le touareg qui contient encore le mot berbère qui véhicule d'ailleurs les deux significations : « menu bétail (chèvres, moutons) et « bien matériel, fortune » (cf. F. II, p. 639).

Pour désigner l'ensemble des bétiaux, on recourt à l'emprunt arabe -lebhaym ou -rebhaym selon la phonie du tarifiyt.

Les formes nominales -aṣereuf dans la version hchawit et -lehwir dans la version tamzabit, désignant respectivement « bétail » et « bêtes », sont douteux quant à leur origine arabe, quoique le terme -lehwir ait une forme arabe.

36. – « *bien, d'accord, c'est entendu* »

Les dialectes marocains utilisent le vieux emprunt arabe -waḥḥa pour exprimer l'accord et l'acquiescement. Ce terme semble d'ailleurs propre à l'arabe dialectal marocain.

L'expression kabyle -mliḥ provient sans doute de la racine arabe MLḤ qui fournit le nom du sel: -melḥa, le sel symbolisant ce qui est beau et bon (physiquement et moralement) (cf. Dallet, 1982, p. 499). Dans la version hchawit, c'est l'interjection -hih qui est employée pour l'expression de l'accord. Cette forme est connue dans les autres dialectes en diverses variantes: ih, iyih, wah, wayyih...

L'assentiment est exprimé en tamzabit au moyen d'une forme composée: -ayen d aṃ « littéralement: cela c'est comme... »

Seule la version touareg offre un terme local pour exprimer l'accord et l'acquiescement: -hullan « formule exprimant un assentiment donné avec plaisir » (F. II, p. 596).

37. – « *deux cents* »

Quatre versions emploient l'emprunt arabe: -mitayn/mitin. Les autres procèdent à une construction composée: « deux – centaines » (cents): -snat id ameyya, senatet^temad, sennet twinas. Le nom de nombre « cent » est emprunté à l'arabe par le tachelhiyt: id ameyya (-id étant la marque du pluriel); le touareg contient un terme local: -timidi, pluriel -timad (cf. F. III, p. 1165). La version tamzabit emploie le mot -tiwinas pour signifier « cent, centaines », cet emploi est sans doute une création sémantique récente.

38. – « *finir, s'achever, s'épuiser* »

Seules deux versions contiennent un verbe d'origine berbère ayant ce sens: le touareg: -mmendana, forme passive du verbe -emdu « finir » (cf. F. III, p. 1154) et le hchawit: -uqqa, cette forme est attestée aussi en kabyle avec un sens similaire: « manquer, faire défaut, être rare » (Dallet, 1982, p. 637).

Les autres dialectes recourent à l'emprunt arabe: -qḍu en tamazight et en tarifiyt et -kfu en kabyle. Le verbe -hyya employé en tachelhiyt avec le même sens reste suspect quant à son origine arabe.

39. – « *se promener, marcher pour se promener* »

Le verbe rendant ce sens est employé, dans toutes les versions, en expres-

sions où il cooccurre avec les noms -iḥf « tête » ou -man/iman « personne elle-même ». C'est le verbe -regeh qui est utilisé en touareg : yeqqim itārāgāh full man nit « il se promena à sa fantaisie ». Les dialectes algériens emploient l'emprunt arabe : -ḥewwes :

- | | |
|-------------------------|----------|
| – ithewwis af yimann-is | KABYLE |
| – yethewwas f iman-nnes | HCHAWIT |
| – yetḥawwas f iman-s | TAMZABIT |

Au Maroc, c'est un autre emprunt qui apparaît : -ssara dans les versions tamazight et tarifyt : -issara d iḥf-ns et itsara akd yeḥf-nnes. En tachelhiyt, la forme verbale actualisée n'est peut-être pas d'origine arabe : iḥerreḥ d iḥf-nnes.

CONSTATS ET ÉVALUATION DES DIVERGENCES LEXICALES

Après ce parcours descriptif du vocabulaire employé dans les différentes versions, quelques constats s'imposent.

40. – Les ruptures lexicales – contrairement à ce qui est attendu – sont importantes et contribuent largement à la diversité du berbère. Il a été déjà signalé que sur 21 termes utilisés dans le texte, deux seulement sont communs à toutes les versions, soit donc une proportion de 10,5 %. Ce qui est sans conteste négligeable.

On peut cependant considérer que l'unité lexicale est sauvegardée par des ressemblances partielles entre certaines versions. Mais ces ressemblances ne sont pas homogènes puisqu'elles ne concernent pas toujours les mêmes versions. Les rapprochements de vocabulaire se présentent selon la statistique suivante :

<i>Nombre de termes</i>		<i>Nombre de versions</i>
2	dont chacun est commun à	7
5	dont chacun est commun à	6
2	dont chacun est commun à	5
2	dont chacun est commun à	4
6	dont chacun est commun à	3
10	dont chacun est commun à	2

Cette statistique doit être interprétée en fonction de deux situations antinomiques : a) communauté parfaite du vocabulaire, dans ce cas il y aurait seulement les 21 termes recensés et qui seraient communs à toutes les versions et b) différenciation totale du vocabulaire, dans ce cas, il y aurait 147 mots différents et dont chacun n'apparaîtrait que dans une seule version.

Les variations lexicales relevées se situent entre les deux pôles. L'unité

l'emporte cependant sur la diversité puisque seuls 47 termes sur 147 n'apparaissent chacun que dans une seule version, soit donc un peu moins d'un tiers de l'ensemble du vocabulaire.

41. – Une telle unité est néanmoins toute relative : les rapprochements lexicaux diffèrent selon les versions comparées. Le tableau suivant visualise la diversité de vocabulaire : les chiffres indiquent le nombre des mots communs aux versions.

	T.	TCH.	TM.	TR.	K.	HCH.	TMZ.
TCH.	6						
TM.	7	13					
TR.	5	8	13				
K.	6	10	13	12			
HCH.	5	7	10	14	12		
TMZ.	3	7	6	5	7	7	

On remarque que le plus grand nombre de termes partagés par au moins deux versions est de 2/3 du stock lexical. Ce sont les versions tarifyt et hchawit qui présentent ce cas. Les emprunts faits à l'arabe ne sont pas étrangers à cette relative convergence lexicale : les deux versions emploient en effet, toutes les deux, quatre mêmes emprunts : -ħes « vouloir », -mitin « deux-cents », -ruħ « partir » et ħewwes « se promener ».

Le chiffrage des correspondances lexicales montre aussi que c'est le tamazight qui se partage le plus de mots avec les autres versions. Si l'on ne considère que la moitié de l'ensemble du vocabulaire employé, les chiffres sont les suivants :

TM. et TCH.	13 termes communs / 21
TM. et TR.	13 termes communs / 21
TM. et K.	13 termes communs / 21
TM. et HCH.	10 termes communs / 21

Le kabyle vient en deuxième position :

K. et TM.	13 termes communs / 21
K. et TR.	12 termes communs / 21
K. et HCH.	12 termes communs / 21
K. et TCH.	10 termes communs / 21

Le tarifyt enfin présente quelques recoupements avec le TM. : 13/21, le K. : 12/21 et le HCH. : 14/21.

On constate donc que ce sont les versions touareg et tamzabit qui comportent plus de particularismes lexicaux, se distinguant ainsi des autres versions. Une telle divergence s'explique sans doute par l'éloignement dans l'espace et

l'isolement des deux dialectes par rapport aux autres zones géolinguistiques du berbère.

LES RUPTURES SYNTAXIQUES

42. – Parmi les trois composantes de la langue, la syntaxe est celle qui connaît moins d'évolutions. Les études sur le berbère ont déjà mis en évidence ce constat. L'unité et la stabilité de la langue sont assurées par l'homogénéité des structures grammaticales. La comparaison des versions confirme ce constat. Nous ne relevons en effet que deux structures qui présentent quelques relatives différences :

1) *Touareg* :

inkār ābeggi yus – ād āles iyan
 il-se-leva / chacal / il-rejoignit / vers-ici / homme / un

Tamzabit :

iggen wuššen yus – as d i yiggen werdžaz
 un / chacal / il-rejoignit / à-lui / vers-ici / à / un / homme

Les deux versions se partagent la même construction grammaticale : le verbe -as « rejoindre » impose l'apparition de la particule d'orientation de proximité -ad/d, le déplacement du chacal est centripète (il vient vers l'homme). On relève cependant deux différences d'agencement des éléments : en touareg le verbe -as est transitif : yus ales iyan « il rejoignit un homme », par contre, en tamzabit, le même verbe est transitif indirect et s'emploie avec la préposition -a devant un pronom et -i devant un nom : yus-as d i yiggen werdžaz.

La deuxième différence concerne la position du déterminant : le touareg se distingue par la postposition du déterminant : ales iyan « homme un » alors que dans les autres versions le déterminant précède le nom :

yan/yun/yiwen/iž/idž/iggen	(n)	urgaz
un	(de)	homme.

Face à cette structure commune au touareg et au tamzabit, les autres versions se partagent une autre construction grammaticale où le verbe exprime un déplacement centrifuge :

TCH	iddu	sdar	yan [^] wrgaz
TM	iddu	đer	yun uryaz
TR	iruh	đer	yiž n waryaz
K	iruh (yebb ^w ed)	đer	yiwen n wergaz

HCH	iruh	đer	yidž n wergaz
	il-va	vers	un (de) homme

Le tachelhiyt se distingue par l'emploi d'un complexe prépositionnel : s dar « vers chez ».

2) La seconde construction grammaticale qui présente une différence relative concerne l'interrogation. En berbère, une intonation montante suffit à conférer à l'énoncé une valeur interrogative. C'est ce qui apparaît dans toutes les versions. L'intonation est cependant renforcée en tachelhiyt et en tamazight par la particule -is. Cet élément n'est pas à proprement parler, quant à son origine, un morphème interrogatif, mais il tend à assurer ce rôle dans les deux dialectes.

CONCLUSION

43. – Au terme de cette comparaison descriptive qui a laissé dans l'ombre d'autres aspects linguistiques – secondaires sans doute – qui différencient les versions confrontées, je voudrais proposer quelques options méthodologiques qui, je pense, doivent présider aux études dialectologiques sur le berbère.

Il faut signaler d'abord que la dialectologie ne suscite que très peu d'intérêt chez les berbérissants actuels. Or si l'on considère que le berbère n'existe qu'à travers différents dialectes et parlers, la linguistique berbère ne peut faire l'économie du comparatisme dialectologique dont l'objectif serait précisément l'analyse de l'organisation de la diversité.

Il y a lieu, me semble-t-il, de distinguer plusieurs paliers d'analyse en vue d'instituer une méthode de description des ruptures.

Phonétique comparée

44. – Les études de phonétique-phonologie du berbère sont bien avancées, mais elles portent pour la plupart sur des parlers ou dialectes isolés. La comparaison à ce niveau consistera donc à dresser l'inventaire des évolutions phonétiques et à en examiner la répartition géographique à travers l'aire linguistique recouverte par le berbère. Il y aurait à tenir compte aussi bien des changements phonétiques simples que des assimilations au niveau du mot et de l'énoncé car celles-ci participent largement aux altérations des racines lexicales (cf. Taifi, 1990, p. 219).

Morphologie comparée

45. – On sait que le mot berbère, à l'instar du sémitique, combine une racine et un schème. Les racines constituent un ensemble illimité qui peut être l'objet de recensements lexicographiques partiels, les schèmes par contre forment théoriquement un ensemble limité dont il est possible de dresser l'inventaire exhaustif et complet.

En arabe classique, par exemple, les schèmes sont très peu nombreux, ce qui permet des régularités dans la formation du lexique. En berbère, la situation est plus complexe car les schèmes ont subi des altérations et des changements dus à la dialectalisation de la langue. La conséquence en est double : il y a pléthore et dispersion des schèmes, ce qui accentue davantage les irrégularités dans la construction des formes de mot (cf. Galand, 1984 et Taifi, 1990). La variation morphologique est l'un des aspects saillants de la diversité du berbère qui n'a pas été suffisamment étudié et analysé. La variation morphologique concerne tous les niveaux dérivationnels de la formation des mots : conjugaisons, formes verbales complexes, formes nominales. Ainsi une racine peut être commune à tous les dialectes, mais les schèmes qu'elle revêt sont parfois tellement différents qu'il est impossible de l'identifier. La morphologie comparée doit donc procéder à l'inventaire des schèmes et décrire les différents types de formation des mots en berbère.

Sémantique comparée

46. – La sémantique berbère est encore un terrain en friche, négligée au profit de la phonologie et de la syntaxe. Les variations sémantiques sont les plus difficiles à cerner dans tout système linguistique. La situation du berbère est plus compliquée dans la mesure où les parlers et les dialectes connaissent des changements sémantiques spécifiques. Ainsi une racine commune fournit souvent des formes de mots qui ne recouvrent pas les mêmes effets de sens. La polysémie ne fonctionne pas de la même manière dans tous les dialectes, chacun recèle de significations figuratives, de locutions et d'expressions qui lui sont propres et qui confèrent aux mots des nuances sémantiques particulières. L'objectif de la sémantique comparée serait donc l'étude des divergences de sens à partir des mêmes racines et la description des figures créatrices de polysémie.

Lexicologie comparée

47. – Depuis les études lexicologiques des berbérisants de l'ère coloniale, la lexicologie berbère n'a pas connu de travaux similaires et de même importance, excepté peut-être diverses descriptions des emprunts lexicaux faits à l'arabe. La

diversité du berbère concerne essentiellement le vocabulaire. C'est dans cette composante que les ruptures ont profondément altéré la langue : les dialectes tendent vers leur autonomie lexicale, s'éloignant les uns des autres à tel point que dans le vocabulaire de base, l'unité lexicale n'est plus assurée que par les mêmes emprunts faits à l'arabe. La lexicologie comparée aura donc à évaluer les divergences lexicales entre les dialectes en décrivant des domaines de vocabulaire et des champs notionnels plus restreints.

48. – Les différents paliers d'analyse proposés ne répondent qu'à un souci méthodologique, car dans la réalité les composantes de la langue ne sont pas étanches : la diversité linguistique est très souvent le résultat de diverses ruptures qui interviennent à tous les niveaux de la langue.

49. – A. Basset (1959, p. 24) ayant constaté l'enchevêtrement des parlers, se demandait : « Quel trait retenir (...) comme critère d'une unité dialectale ? » et ajoutait que « autant l'aire dialectale d'un phénomène est quelque chose de précis, autant, généralement, l'aire d'un dialecte est quelque chose de fugitif. » Le renouveau des études dialectologiques berbères consistera justement à traquer le « fugitif linguistique » jusqu'à ses derniers retranchements. L'entreprise n'est pas impossible.

Miloud TAÏFI

RÉFÉRENCES

- BASSET A., *Articles de dialectologie berbère*, Paris, 1959, Librairie C. Klincksieck.
- DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, SELAF, 1982.
- FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire touareg-français* (dialecte de l'Ahaggar), Paris, 1951, Imprimerie nationale.
- GALAND L., Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs, *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics : third International Hamito-Semitic*, Amsterdam/Philadelphia, 1984.
- GALAND L., Le berbère, in *Les langues dans le monde ancien et moderne*, troisième partie : les langues chamito-sémantiques. Paris, CNRS, 1988.
- TAÏFI M., *Le lexique berbère (parlers du Maroc central) : formes, sens et évolution*, thèse de doctorat d'état, Paris III, Sorbonne nouvelle, 1989.
- TAÏFI M., Pour une théorie des schèmes en berbère, *Études et Documents Berbères*, n° 7, Paris, 1990.
- TAÏFI M., L'altération des racines berbères, *Awal, Cahiers d'Études berbères*, numéro spécial (hommage à Mouloud Mammeri), Paris, 1990.